

Bonsoir à tous et merci de votre présence,

Mon nom est Stéphane Massé. Je suis Directeur du Service de Sécurité incendie des Municipalités de Saint-Denis-de-Brompton et du Canton d'Orford.

J'ai débuté dans ce métier il y a 33 ans. Ma passion, ma rigueur et mes objectifs vont toujours dans le même sens : protéger les vies et offrir un service de qualité à la population.

Contexte à mon arrivée en poste

- Dans les semaines suivant mon arrivée en poste le 1^{er} mars 2021, j'ai pris connaissance notamment d'un document remis aux élus par la Direction du Service incendie, lors du Lac-à-l'épaule de l'automne 2020.

Le document faisait état de plusieurs problématiques soulevées par l'État-Major en poste à l'époque, qui ont retenu mon attention :

- *Difficultés à combler les gardes externes de soir et week-end*
- *Le personnel branche le véhicule PR chez lui, ceci représente un énorme défi de gestion au quotidien qui n'atteint pas toujours les résultats*
- *Essoufflement des pompiers :
Lorsqu'ils sont de garde, ils*
 - *Ne peuvent faire des activités à l'extérieur avec leur famille*
 - *À titre d'exemple, ils ne peuvent pas embarquer sur un plan d'eau l'été ni prendre un verre de vin en rentrant à la maison*
- *L'état-major recommandait une garde interne de 14 h / jour, 7 jours / semaine afin d'offrir un service sécuritaire à la population.*
- Suivant l'évaluation du scénario avec les finances, on ne pouvait répondre au budget voté : il manquait également un revenu récurrent attendu de 40 000 \$ avec la Ville de Magog.
- Rencontre avec la Directrice Générale, répondre aux normes, aux lois, service de qualité pour les citoyens, développer notre résilience en tant que communauté et le respect de la capacité financière de la Municipalité.

La situation actuelle

- La moitié du personnel incendie travaille ou travaillera prochainement pour plus d'un service incendie; SDDB/Orford, SDDB/Magog, SDDB/Sherbrooke, SDDB/Lévis, SDDB/Montréal

- Au mois de juillet, moins de 10 personnes de la brigade demeura sur le territoire de Saint-Denis-de-Brompton
- Actuellement, malgré les améliorations substantielles des primes de garde externes, nous constatons une problématique similaire à celle de l'automne 2020, qui ne fera que s'accroître, ce qui fragilise grandement le service à la population.

Les objectifs et les obligations d'un service incendie

- Augmenter notre résilience en tant que population
- La vie, les biens et l'environnement sont au cœur des objectifs
- Des objectifs fixés par un gouvernement et découlant des lois, dont la *loi sur la sécurité incendie*
- La loi vient donc fixer les exigences d'optimisation des services de sécurité incendie au Québec
- Les orientations ministérielles viennent déterminer les objectifs en matière de sécurité incendie telle que, la force de frappe et le nombre minimum de pompiers requis pour une intervention sécuritaire et optimale

Historique budgétaire

- Côté budgétaire, nous avons constaté une augmentation significative du budget du service depuis une dizaine d'années :
 - en 2012 il totalisait environ 379 000 \$
 - il s'établit en 2022 à 962 000 \$
 - et la projection pour 2023 nous amène à environ 1 193 000 \$ (en incluant l'entraide automatique).

L'atteinte des objectifs fixés par le conseil

- Assurer une pérennité du service de façon constante et uniforme à notre population 7 jours / semaine, 24 h par jour 365 jours par année, autant un samedi soir de juillet, le 25 décembre ou le 1^{er} janvier, et cela sans bris de service.
- Offrir à notre population plus de services, à moindre coût, en incluant les services spécialisés, tels que les accidents d'automobile, premiers répondants, sauvetage nautique et sur glace, sauvetage en milieu élevé, espaces clos, matières dangereuses, sauvetage hors route, la prévention incendie et évidemment tous les autres types d'appels, en plus de la gestion des appels par leur centrale 911.
- En résumé, l'entente avec Sherbrooke assurera un service constant et de qualité à la population, celle-ci nous permet de répondre aux objectifs fixés par les membres du conseil. Ceux-ci répondent aux

normes ainsi qu'aux objectifs des lois et les orientations ministérielles et cela pour 750 000 \$ en 2023.

Communauté plus résiliente

- L'entente avec Sherbrooke répond aux normes et aux lois fixées par les différentes instances et assure constance et uniformité dans l'offre de service à la population.
- Nous sommes conscients également, lorsque nous avons du personnel en caserne, nous serions plus rapides à répondre aux appels PR
- Nous sommes à l'écoute de la population face aux inquiétudes en lien avec le service de premiers répondants.
- À la demande du conseil, je chapeauterai un comité qui évaluera les diverses options d'optimisation du service préhospitalier.
- Ces diverses options consistent en :
 - l'ajout de défibrillateurs qui seront géolocalisés
 - la formation de notre personnel municipal
 - l'évaluation pour la mise en place d'un service complémentaire de PR
 - et le plus intéressant; la formation de la communauté dans le programme *Héros en 30 minutes* offert par l'agence de la santé.
 - Par exemple, à Seattle, on a opté pour le développement de la résilience de la population en formant celle-ci. On obtient alors le plus haut taux de réanimation au monde, soit 30 % comparativement à 3 % au Québec et 6 % à Montréal.
- Se former et partager nos expériences face à divers aléas, permettra assurément d'améliorer notre résilience en tant que communauté.

En dernier lieu, je tiens à remercier les pompiers pompières de Saint-Denis, pour leur travail de qualité et le professionnalisme qu'ils démontrent depuis des années et encore aujourd'hui.

Je tiens à réitérer que la démarche entreprise n'a rien à voir avec leur dévouement ou leur compétence, laquelle est pleinement reconnue.

Merci beaucoup pour votre écoute.